



Recensement Agricole 2010

Prise de direction en Aquitaine entre 2000 et 2009 : « Regards et perspectives »

Prendre la direction d'une exploitation agricole ne signifie pas toujours devenir exploitant agricole. Par choix pour le plus grand nombre, mais également par contraintes pour d'autres, entre 2000 et 2009, 11 000 aquitains n'ont pas hésité, dans un contexte parfois difficile, à franchir le pas.

Moins nombreux, ils calquent leur pas dans ceux de leurs prédécesseurs reproduisant le modèle aquitain existant.

Les jeunes forment les 2/3 des bataillons. Les femmes bénéficient toujours d'une parité tardive. Les pyrénéens demeurent les plus présents.

Dans le prolongement du n° 69 de mars 2013 «Jeunes agriculteurs : Portrait d'une génération» et s'inscrivant dans le cadre des Assises de l'installation, Agreste Aquitaine brosse le tableau, en dynamique sur la période, de ces 11 000 nouveaux entrepreneurs.

SRISSET Aquitaine

AVERTISSEMENT

L'analyse présentée repose sur les résultats des RA 2010 et 2000 ; les « installations » correspondent aux chefs ayant pris la direction d'une exploitation entre 2000 et 2009 et/ou 1990-1999. Les caractéristiques sont celles de l'exploitation en 2010, et non à la date de l'installation. L'âge du chef est celui de l'année de la prise de direction, et non en 2010.

Dans le cas des formes sociétaires, seul le chef d'exploitant au sens du recensement, est pris en compte, ce qui conduit à sous-estimer le nombre de personnes installées. L'analyse ne tient pas compte également des arrivées/départs au sein de la période censitaire.

Un renouvellement plus lent

Parmi les 43 000 chefs présents en 2010, 11 000, soit le quart des effectifs, avaient pris, pour la première fois, la direction d'une exploitation agricole, entre 2000 et 2009. Au passage de l'enquêteur, ils exploitaient 302 000 ha de SAU.

Dix ans plus tôt (1990-1999), le recensement 2000 en comptabilisait plus de 20 000. Ils valorisaient près d'un demi-million d'hectares, soit le tiers du potentiel aquitain (exploitations et surface).

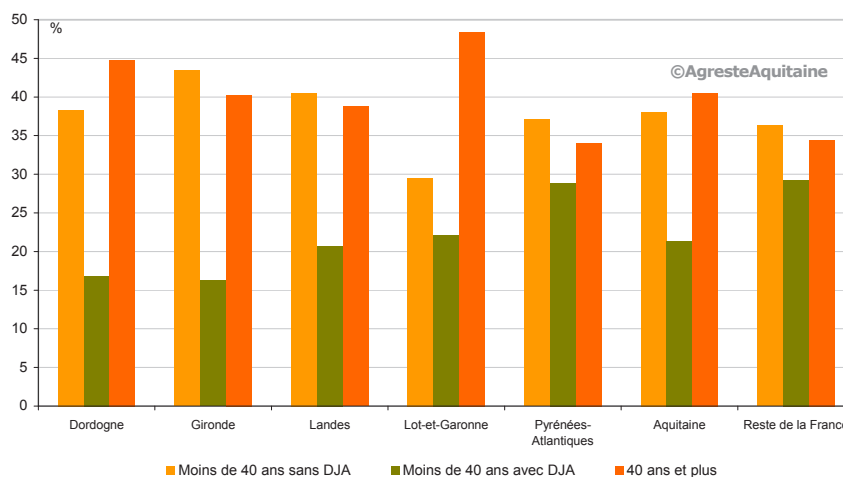
Le nombre de prises de direction diminue entre ces deux périodes quel que soit l'âge. Cependant, elles sont plus tardives, même si la majorité se fait toujours avant 40 ans. Moins de jeunes, de plus en plus de dirigeants âgés : dans les années 90, 30 % des nouveaux chefs ont moins de 30 ans, contre 25 % dans les années 2000.

A l'inverse, le poids des dirigeants tardifs augmente : 23 % ont plus de 50 ans en 1990-99 lorsqu'ils accèdent à la tête d'une exploitation, ils sont 27 % en 2000-09.

La surface moyenne des exploitations étudiées progresse chez les nouveaux «installés», gagnant en moyenne 3 hectares sur la période. Progression moins élevée que celle enregistrée pour l'ensemble des exploitations déjà présentes. En dix ans, ces dernières en engrangent 6 de plus.

Ce phénomène, déjà mis en évidence lors du recensement précédent, confirme que les terres libérées par les cessations viennent majoritairement agrandir des exploitations déjà existantes.

Répartition des prises de direction par tranche d'âge



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les nouveaux dirigeants reproduisent le modèle existant

La comparaison des caractéristiques «d'installations» avec la génération «90» ne laisse pas apparaître de grands bouleversements. Les nouveaux dirigeants calquent leur pas dans ceux de leurs prédécesseurs.

Les exploitations aidées, toujours le cinquième des effectifs

Les jeunes dotés, majoritairement des hommes, disposent de caractéristiques propres à l'obtention de la DJA : meilleur niveau de formation agricole, exploitations plus grandes, consacrant la majeure partie de leur activité à la conduite de l'exploitation, privilégiant l'élevage, en particulier dans les zones défavorisées. Mais pas seulement.

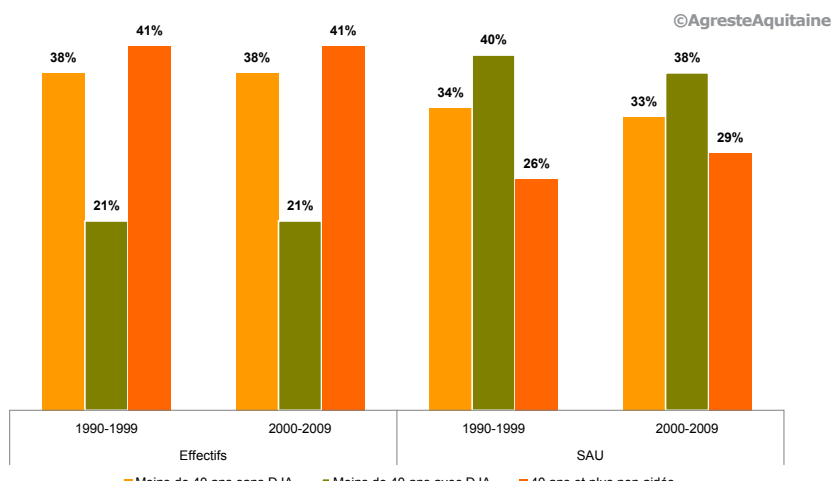
Faut-il y voir une meilleure prise en compte de la pérennité de l'exploitation, dans un projet voulu et accompagné, ils développent des stratégies de diversification et de valorisation. Signe officiel de qualité, transformation, ou circuits courts montent en puissance. Pour le suivi de l'exploitation, internet, logiciel de gestion, de comptabilité sont omniprésents. Propre de la jeunesse ? Non, car sur ces approches, ils se démarquent nettement de leurs jeunes collègues non dotés.

Les exploitations non aidées toujours les deux tiers des surfaces

A l'exception d'une répartition par sexe différente selon l'âge (majorité d'homme chez les moins de 40 ans, et de femmes chez les plus de 40), les exploitations non aidées présentent toujours de fortes similitudes.

L'exploitation, de taille réduite, au

Répartition des prises de direction (effectif et surface) par tranche d'âge, entre 1990/1999 et 2000/2009,



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

caractère très individuel, s'oriente principalement vers les cultures végétales, céréales ou vigne au premier rang. Un chef sur deux est un actif agricole (exploitant ou salarié). Quatre sur dix se consacrent à temps plein sur la conduite de l'exploitation. La famille contribue au tiers du besoin de main d'œuvre, en raison d'une présence viticole et arboricole plus marquée. Seule véritable différence, mais plus liée à une évolution sociétale qu'à un insatiable appétit de savoir, parmi les non dotés les plus jeunes bénéficient d'une formation initiale agricole, générale ou technique, plus longue.

2005 et 2008, le boom des départs en pré retraite

2005-2008 voit la mise en place de mesures, permettant aux actifs agricoles ou non, âgés de 56 à 59 ans,

et disposant des annuités nécessaires de faire valoir leur droit à une retraite anticipée. Sur la période, en agriculture, le nombre de préretraites s'envole.

Pour les installations aidées, l'impact de ces départs se traduit tout au plus par l'arrêt de leur érosion continue en terme d'effectif et, en terme de surface, par une légère augmentation de la taille moyenne de l'exploitation à la prise de direction. Tel n'est pas le cas chez les non aidés.

Des « départs » qui profitent principalement aux épouses.

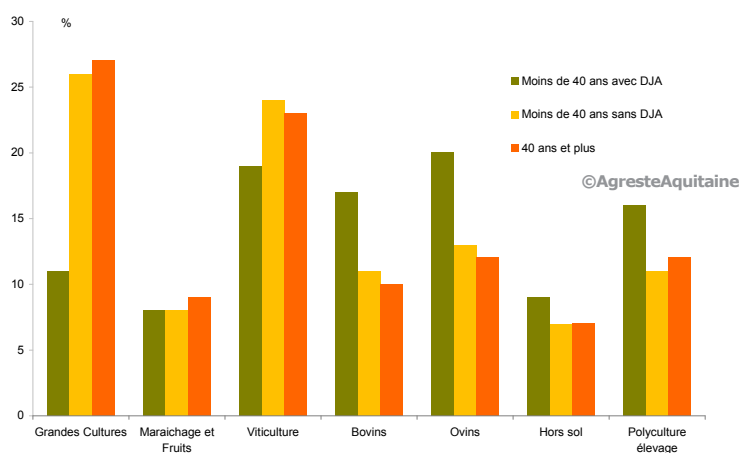
Déjà majoritaires sur la tranche des plus de 40 ans quelle que soit la dimension économique de l'exploitation, de nouvelles recrues vont venir renforcer le segment des unités de taille intermédiaire. Entre 2005 et 2008 et dans ce type d'exploitation, on note l'arrivée de deux femmes pour un homme.

Plus nombreuses, les «nouvelles arrivantes» sont également plus âgées, 55 ans en moyenne contre 49 ans auparavant. Exploitations individuelles et faire valoir direct dominant. Le salariat extérieur est peu présent. Pour la conduite de l'exploitation, ces nouvelles dirigeantes disposent le plus souvent d'une main d'œuvre familiale non salariée, un homme retraité agricole.

Et à une certaine ouverture extérieure

Chez les hommes, on enregistre une recrudescence de chefs n'ayant aucune connaissance agricole et pour qui l'agriculture demeure une activité secondaire. Deux typologies d'exploitations émergent.

Répartition des prises de direction par orientation économique, tranche d'âge



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Seconde activité pour les uns

Plus de la moitié de ces installations non professionnelles sont exclusivement le fait de jeunes ouvriers ou employés et de retraités non agricoles. L'exploitation, patrimoniale, est petite, majoritairement orientée en culture céréalière et faire valoir direct. Qu'elles soient de complément ou «vivrières», signe officiel de qualité et diversification sont totalement absents de ces exploitations.

Le «nouveau» chef fournit la totalité du besoin de main d'œuvre, en moyenne moins d'un quart de son temps. Sa formation générale ou technique ne compense pas son absence de formation agricole initiale. Un sur trois a poursuivi des études après le BEPC. Un sur trois s'est arrêté au certificat d'études. Quant à la formation continue, elle est inexistante.

Deuxième carrière pour les autres

Pour la moitié restante, la présence d'un coexploitant ou membre de la famille travaillant sur l'exploitation et disposant d'une formation agricole initiale corrige cette apparente absence de «culture agricole».

Exploitation de grandes tailles, le potentiel de production dépasse les 100 000 euros. Le foncier se partage entre faire valoir direct et fermage. Le chef y consacre la moitié de son temps pour les plus jeunes (les deux tiers de l'effectif, 35 ans en moyenne à la prise de direction), les trois quarts pour les plus âgés.

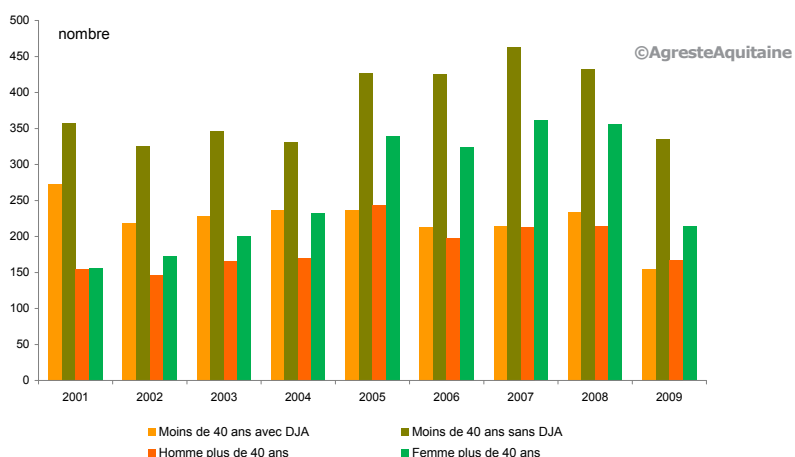
Il dispose d'une formation générale ou technique solide. Quel que soit leur âge, les 3/4 ont décroché le bac, la moitié a suivi des études supérieures longues. Ils sont artisans, chefs d'entreprise, professions libérales, cadres supérieurs ou professions intermédiaires.

Côté production, l'élevage est peu présent. Ces nouveaux entrepreneurs privilégient les cultures végétales, et en particulier la viticulture qui regroupe à elle seule les 3/4 de l'effectif. Pour cette dernière, le recours à l'emploi salarié extérieur s'impose, présent dans une exploitation sur deux.

2009, le retour à la case départ

L'année 2009 marque une fracture. Des conditions de départ plus contraignantes mettent un terme au mouvement. Un retour à la situation antérieure s'opère. Au net ralentissement des départs,

Répartition des prises de direction par année et tranche d'âge, entre 2001 et 2009



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

anticipés ou non, vient s'adjoindre une entrée en crise économique, ce qui n'encourage pas les vocations et l'esprit d'entreprendre. Au regard des données du recensement, corroborées par celle de la MSA, les prises de direction atteignent un plancher (que l'on croyait) historique. [Après un léger rebond en 2010, 2011 marquera, selon la MSA, un nouveau « record ».]

Chez les nouveaux arrivés (2009-2010), répartition par tranche d'âge et par sexe, aidées ou non, et surface moyenne à la prise de direction retrouvent leur niveau d'avant 2004. Dès lors les problématiques antérieures recouvrent toute leur acuité.

Quel avenir pour ces nouveaux dirigeants?

En 2010, chez les plus de 55 ans, quel que soit l'âge de prise de direction, deux chefs sur trois sont dans l'expectative, ne connaissant toujours pas leur futur repreneur (cf. AGRESTE Aquitaine - Analyses et résultats - n°12 - février 2012 - Renouvellement des chefs d'exploitations).

Et ce, quelle que soit leur période d'installation. Le taux d'incertitude de ceux arrivés avant 2000 ne diffère en rien de celui de leurs collègues installés depuis.

La pérennité de l'exploitation demeure fortement corrélée à sa taille et à son orientation. Plus sa dimension économique s'accroît et plus l'optimisme s'affiche. Une fois de plus, les pyrénéens et en particulier les basques, sont les plus confiants. A l'opposé dans les exploitations non spécialisées périgourdines ou viticoles de petites tailles (triangle Entre-deux-Mers, Bergerac, Duras), l'avenir, à l'époque, semblait s'obscurcir.

Pessimisme accru dans les installations tardives

Toutefois, on note un pessimisme plus marqué au sein des populations émergentes, arrivées entre 2005 et 2008. Chez une très grande majorité de femmes, installés tardivement faute de repreneur familial, l'optimisme ne règne pas, y compris lorsqu'elles dirigent une exploitation économiquement conséquente. Plus des trois quarts sont dans l'attente.

Pour ceux issus du monde «extérieur», les ratios se dégradent. Dans les grandes exploitations, pour huit nouveaux dirigeants sur dix l'incertitude plane. Toutefois, en raison de l'investissement réalisé, la question d'une éventuelle disparition ne semble pas se poser. Chez les employés et ouvriers, elle ne se pose plus. L'immense majorité ne se fait plus d'illusion, l'exploitation va disparaître. Seul un sur dix reste confiant. Il connaît son successeur, un non agricole.

Une note d'optimisme chez les plus jeunes mais...

Chez les plus jeunes, si la reprise n'est pas encore d'actualité, la question de la pérennité et de la viabilité de l'exploitation se pose.

Mais là, des différences se font jour. Surtout lorsque la prise de direction est voulue, préparée et accompagnée. C'est ce que démontre une récente étude de l'ASP* : le taux de pérennité des exploitations aidées atteint 88% au terme de la cinquième année. Là où les cessations d'activité sont 4 fois supérieures parmi les installations non aidées.

*ASP: Agence de services et de paiement

350 jeunes n'ont pas été accompagnés

Parmi les outils d'accompagnement à l'installation, le dispositif DJA soutient techniquement et financièrement les porteurs de projets agricoles sous certaines conditions d'éligibilité. Aujourd'hui, près des deux tiers des installations enregistrées au niveau régional se font en dehors de ce dispositif.

Age et formation, le sous tirage

Entre 2000 et 2009 ⁽¹⁾, parmi les 8 700 prises de direction non aidées, 4 500 sont le fait de chefs d'exploitations âgés de plus de 40 ans, donc au-delà du critère d'âge d'obtention. Parallèlement, parmi les 4 200 jeunes de moins de 40 ans non bénéficiaires, 1 150 disposaient du bagage agricole initial requis.

Dimension économique, le filtrage

Condition nécessaire mais pas suffisante. Car, pour 600 d'entre eux, installés sur de petites unités de faible dimension économique, la valeur de production dégagée annuellement par l'exploitation n'atteint pas 50 000 euros. A l'opposé, pour 200, elle dépassait les 200 000 euros annuels.

En Aquitaine, sur la période 2000-2009, toute orientation confondue, une exploitation agricole réalisant 50 000 euros de production, dégage un revenu courant avant impôts inférieur à 10 000 euros. Soit moins d'un équivalent SMIC mensuel. Au delà de 200 000 euros de production, le revenu courant équivalait à 3,5 SMIC annuel.

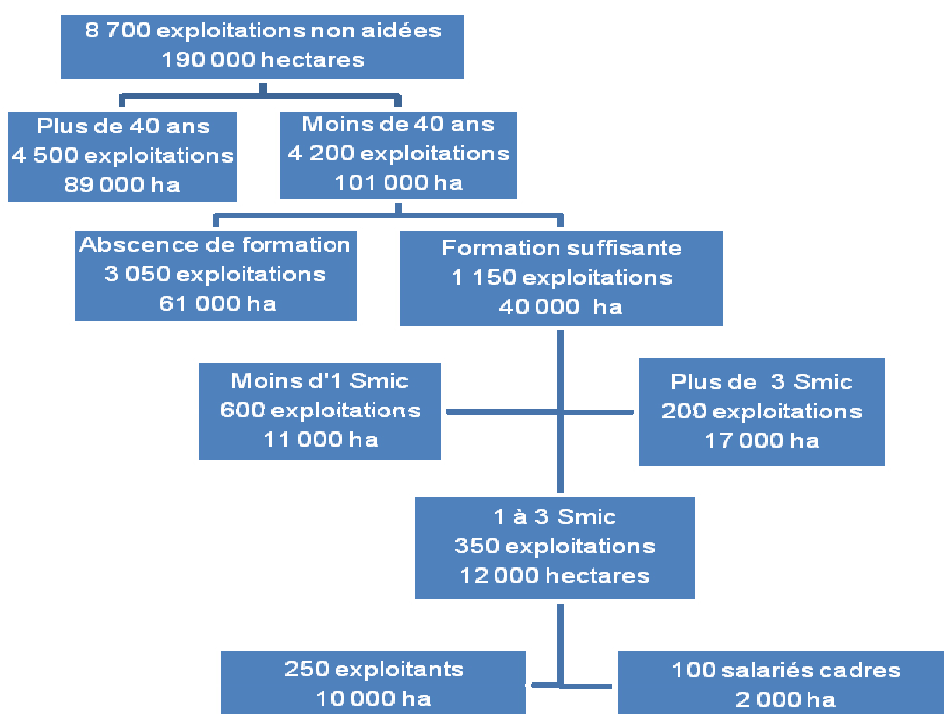
Dès lors passés au crible de la formation et de la dimension économique, au final, 350 jeunes de moins de 40 ans, (35 par an pour l'ensemble de la région), satisfaisant aux critères auraient pu bénéficier de la dotation, soit 5% de l'ensemble des prises de direction par un moins de 40 ans, aidés ou non.

Les « potentiellement éligibles »

Pour plus des deux tiers, la conduite de l'exploitation demeure l'activité principale. Elle occupe plus des 3/4 de leur temps, assistés par un ou deux salariés permanents. Le tiers restant, cadres salariés dans une autre exploitation agricole, travaille seul, l'équivalent d'un mi-temps annuel.

La moitié sont girondins, orientés en

Répartition des non aidés entre 2000 et 2009



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

viticulture. Un sur cinq est basco-béarnais, céréaliers en plaine, éleveurs en montagne. Les autres sont polyculteurs-éleveurs en Dordogne, orientés céréale et volaille dans les Landes, fruits ou vigne en Lot-et-Garonne.

Les données du recensement ne permettent pas de connaître la motivation ou la cause liée à une éventuelle absence de demande de DJA (certains ayant pu être « retoqués »).

Les enquêtes nationales de l'ASP 2006 (1996-2005) et 2009 (2001-2009) apportent un éclairage sur le sujet. Elles pointent deux sous populations distinctes, qui n'ont guère évolué au cours du temps.

Des « non ou mal informés » qui ne savent pas, pensant qu'ils ne satisferont pas les critères, craignant la complexité des procédures. Des

informés qui jugent la DJA inintéressante, ou pas rentable en regard d'engagements ressentis comme trop contraignants.

On notera que, dans ces deux cas, la DJA est, semble-t-il, perçue par ces derniers plus sous son approche opérationnelle (financière et procédurale) que stratégique (véritable réflexion à la future trajectoire et pérennité de l'exploitation).

(1) Compte tenu du biais de l'étude, (la situation décrite est celle de l'année 2010 et non à la prise de direction), la même analyse, menée sur les prises de direction chez les moins de 40 ans sur la période 2009 à 2010 ne fait apparaître aucune déformation de structure que ce soit sur la part des non éligibles (formation et dimension économique requises) ou sur la répartition par département, orientation ou temps de travail des « potentiellement éligibles ».

Pour en savoir plus : Ce numéro d'Agreste Aquitaine se veut volontairement synthétique. Afin de ne pas alourdir la lecture par une kyrielle de chiffre, chère au statisticien, le lecteur qui souhaiterait disposer des données de base et par département pourra les télécharger librement sur le site de la DRAAF

© AGRESTE
2013

Prix : 2,50 €



Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
51, rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90
Courriel : contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : Hervé DURAND
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES
Composition - Impression : SRISSET Aquitaine
Crédit photo ©Photothèque MAAF
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412